

**Permanence Psychologique pour les jeunes**

Ses missions :

* Assurer une aide psychologique pour les enfants et adolescents, dispensée par une psychologue des Vernes.
* Offrir aux jeunes en toute confidentialité un espace de parole et de discussion où ils peuvent évoquer les difficultés ou les questions qui traversent leur vie (personnelle, scolaire, familiale) avec une personne formée.

Ses permanences :

* Avec rendez-vous

Tous les mardis et mercredis de 9h – 12h et 13h30 - 17h30 à la maison de Justice et du Droit du Val de Seine.